



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« *Enseignement traditionnel du yoga* »

25 rue du Texel - 75014 Paris

Tél. : 01 45 44 02 59

Courriel : secretariat@ffhy.eu - ffhy.eu

DONNÉES TARIFAIRES 2022-2023



Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Police sous le n°W751014265

Déclaration d'activité enregistrée par la DIRECCTE sous le n°11 75 44664 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat SIRET :

30214866300032 - Code NAF : 9499Z

Numéro ORIAS : 19003425 – FFHY adhère à la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP)

Sommaire

p. 3	Cotisations FFHY 2022-2023
p. 4	Formation initiale, stage et auditeurs libres
p. 5	Possibilités de règlement
p. 6	Cours de perfectionnement
p. 7	Honoraires d'intervention
p. 8	Remboursement des frais



COTISATIONS FFHY 2022-2023

Mode de paiement possible

Année 2022/2023

Chèques ou virements

TYPE	STATUT	TARIFS	AVANTAGES
Membres actifs	Professeurs titulaires :		
	- 0 à 100 élèves	115 €	1 stage national gratuit par année sauf hébergement, par tranche de 100 élèves adhérents à la FFHY
	- Plus de 100 élèves	115 €	
	Nouveaux professeurs titulaires :		
	- 0 à 40 élèves	100 €	1 stage national gratuit sauf hébergement par année au-delà de 40 élèves adhérents à la FFHY
	- Plus de 40 élèves	100 €	
	Animateurs certifiés	100 €	
Personnes morales (associations)	40 €		
Centre socio-culturel	400 €		
	Membres actifs à titre personnel	45 €	Ce statut est accordé par le CA sous conditions
Membres utilisateurs	Élèves-professeur	130 €	
	Élèves	35 €	
	Enfants	16 €	
	Adhérents individuels	35 €	

FORMATION CERTIFICATION ET DIPLÔME DE PROFESSEUR DE YOGA (hors frais annexes)

Description	Tarifs en €	Durée		Détails	
		Scolarité	Stage	Scolarité et stages	Cotisations
I. Certification ou diplôme : Tronc commun des 3 premières années	3 676 € en 3 ans	84h/an (en antenne) soit 252h en 3 ans	2 stages nationaux de 30h soit 60h en 3 ans	3 286 € en 3 ans **	
		Options		Détails	
II. La 4 ^{ème} année : Préparation au diplôme de professeur	818 €	1 ^{ère} option : 78h (en antenne) + 1 stage national (30h)		Scolarité	Stage
		TOTAL 108h		459 €	229 €
		2 ^{ème} option : équivalence 48h (en antenne) + 2 stages nationaux (60h)		230 €	458 €
		TOTAL 108h			
III. Année supplémentaire après la 4 ^{ème} année	490 €/an	48h en antenne/an		360 €/an	130 €/an
STAGES NATIONAUX HORS FORMATION		Adhérent 360 €	Non Adhérent 398 €	A partir du 2 ^{ème} stage fait dans l'année 260 €	
FORMATION CONTINUE PROFESSEURS ET ADHERENTS		Demi-journée (3h) 25 € / 30 €	Journée (7h) 50 € / 60 €	Week-end (12h) 85 € / 95 €	

POSSIBILITÉS DE RÈGLEMENT

DESCRIPTION	TARIFS EN €	MODALITÉS
I. Certification ou diplôme : Tronc commun des 3 premières années	3 676 € en 3 ans	Scolarité à verser à l'antenne : 882 € / an ** Cotisation à verser au siège de la FFHY = 130 € / an à l'inscription Stage national à verser au siège de la FFHY = 320 € / par stage, à l'inscription
II. La 4 ^{-ème} année : Préparation au diplôme de professeur	818 €	<p style="text-align: center;"><u>1^{ère} option :</u></p> Scolarité à verser à l'antenne : 459 € ** Stage national à verser au siège de la FFHY : 229 € Cotisation à verser au siège de la FFHY : 130 €
		<p style="text-align: center;"><u>2^{ème} option :</u></p> Scolarité à verser à l'antenne : 230 € ** Stage national à verser au siège : 229 € / par stage, à l'inscription Cotisation à verser au siège : 130 €
III. Année supplémentaire après la 4 ^{-ème} année	490 €	Scolarité à verser à l'antenne : 360 € ** Cotisation à verser au siège de la FFHY : 130 €

Ces tarifs sont indexés en fonction du taux d'inflation et des cotisations annuelles.

Les frais de dossier de 35 € sont non remboursables en cas d'abandon.

* * Échéancier à mettre en place avec l'intendant de l'antenne, selon les possibilités de chacun.

Les frais annexes comportent : les frais de déplacement, l'hébergement, le repas, la participation aux frais de location des espaces.

CONFERENCES ET COURS MENSUELS

CONFERENCES du LUNDI (18h à 19h30), REPLAY du Dimanche et CONFERENCES TRONC COMMUN (FORMATION CONTINUE)

Conférence du lundi Par conférence/replay	Adhérent : 12 €	Forfaits 8 séances : Carte adhérent 84 €
	Non adhérent : 14 €	
	Étudiant et sans emploi : 8 €	Carte étudiants et sans emploi 56 €
Tronc commun Par Conférence	Professeur : 12 €	Forfait 8 séances : Professeur 84 €
	Sans emploi : 8 €	

COURS MENSUELS DU MERCREDI

Durée : 3 heures	50 €
-------------------------	-------------

HONORAIRE D'INTERVENTION TARIFS MAXIMUMS 2022-2023

VERSÉS DANS LE CADRE DES ANTENNES RELAIS

Prix pour une intervention de 1h hors frais de déplacement
Pour information si 2h ou 3h : 60 € x 2h ou 60 € x 3h

Directeur d'antenne au sein de son antenne et professeur de la FFHY	
✓ Salariés CEA	0 à 60 €
✓ Indépendants	0 à 100 €
Directeur d'antenne au sein de son antenne - Forfait week-end - 4h et plus	
✓ Salariés CEA	0 à 200 €
✓ Indépendants	0 à 300 €
Directeur d'antenne en dehors de son antenne	
✓ Salariés CEA	0 à 90 €
✓ Indépendants	0 à 140 €
Directeur d'antenne en dehors de son antenne - Forfait week-end pour 4h et plus	
✓ Salariés CEA	0 à 250 €
✓ Indépendants	0 à 380 €
Intervenants extérieurs à la FFHY invités ponctuellement	
✓ Salariés CEA	100 €
✓ Indépendants	175 €
Intervenants extérieurs à la FFHY - Forfait week-end pour 4h et plus	
✓ Salariés CEA	350 €
✓ Indépendants	600 €
Manifestations culturelles (Concert – Spectacle)	
✓ Salariés CEA	125 €
✓ Indépendants	200 €

REMBOURSEMENTS DES FRAIS 2022-2023

UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION DE JUSTIFICATIFS

PRÉSTATIONS	TARIFS
Hôtellerie : Nuitées (hébergement et petit déjeuner)	Dans la limite des tarifs des hôtels « 2 étoiles » du lieu considéré
Repas : maximum par repas	25 €
Remboursement kilométrique	Tarif « associatif » forfaitaire prévu par l'administration
✓ Voiture : barème fiscal ou don (forfaitaire)	0,59 €
✓ Scooter, moto : barème fiscal	0,33 €
Train SNCF 2 ^e classe ou tarif réduit en 1 ^{re} classe	Réel
Péages, parking	Réel
Frais de fonctionnement (papeterie, téléphone, affranchissement...)	Réel

